

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

ORDRE DU JOUR

Mardi, 15 septembre 2026 -19h

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
4. Acceptation de la présence des non-membres
5. Lecture de l'avis de convocation
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2025
8. Message du président
9. Rapport d'activité 2025-2026 par la directrice générale
10. Modification des statuts de constitution
 - a. Modification du nom de la Coopérative
 - Ajout de la dénomination de Coopérative d'intérêt collectif (« CIC »)
 - b. Modification de l'objet
 - Ajout d'un autre objet : La Coopérative est exploitée dans l'intérêt de la collectivité que constituent les communautés de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de la MRC de L'Île d'Orléans, ainsi que la ville de Québec, arrondissement Beauport et la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.
 - Précision de l'objet actuel en y ajoutant « et regrouper des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel dans l'atteinte de l'objet de la coopérative ».
 - c. Modification des autres dispositions
 - Ajout de la mention à la fin de la phrase de « *et ne versera aucun intérêt sur les parts privilégiées émises aux membres. Par conséquent, la Coopérative se déclare à but non lucratif.* »
11. Présentation des modifications aux Règlements
12. Présentation des états financiers au 28 mars 2026 et du rapport de l'auditeur indépendant
13. Affectation des excédents
14. Fixation de l'allocation de présence des administrateurs
15. Nomination de l'auditeur pour l'année financière 2026-2027

16. Élection des administrateurs

- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
- Présentation des postes en élection
- Présentation des candidatures
- Élection, s'il y a lieu
- Proclamation des résultats

17. Période de questions

18. Reconnaissance

19. Tirage de prix de présence

20. Levée de l'assemblée